

# LE ROBOT DPOL ARRIVE À BON PORT

La régie des ports raphaëlois vient d'acquérir un nouveau robot pour nettoyer les zones encombrées de déchets plastiques. Une démarche qui s'inscrit dans une politique de sensibilisation et d'amélioration de la qualité des eaux des zones portuaires et maritimes.

— Adrien Roche | Photos: A.R, Justine Delmotte, Patrice Texier, Pascal Borsotto



Accroché à deux appareils, DPOL montre ce qu'il a dans le moteur. DPOL, c'est le nouveau robot du port de Santa Lucia, à Saint-Raphaël. Il aspire 26 000 litres par heure et stocke les déchets dans ses filets grâce au courant qu'il crée pour attirer les débris vers lui. Chaque jour, il peut en récolter 15 kilos, « voire un peu plus », estime Mathieu Bertora (photo ci-contre), directeur de la régie des ports de la ville depuis deux ans. Présent dans ce service depuis une quinzaine d'années, il est « content de cet achat », convaincu que « ce petit robot sera d'une grande aide ». Avec cinq modèles de filets différents, DPOL peut ramasser différents types de déchets, plus ou moins encombrants. Placé à des endroits stratégiques, il libère la main d'œuvre d'un agent portuaire, qui pourra se concentrer sur le nettoyage de surfaces inatteignables pour le robot (chaînes, appareils, etc.).



## ASPIRATEUR D'HYDROCARBURES

« Le gros progrès de DPOL, c'est qu'il peut récupérer les hydrocarbures, ce que ne peut pas faire un humain. Nous voulions que Santa Lucia garde son label Pavillon bleu », explique Nicolas Marty (photo ci-dessous), conseiller municipal de Saint-Raphaël, délégué à la mer et au littoral. Ne pesant que 35 kilogrammes, ce petit robot est facile à déplacer et peut laver plusieurs espaces de la zone portuaire encombrés de macro-déchets en une journée. « Nous avons remarqué que les canettes, mégots, et les bouteilles

s'accumulaient à certains endroits. Il était donc important d'investir dans ce nouveau robot très performant », continue l' élu. DPOL, créé par une entreprise française, a coûté 3 000 euros hors taxes. S'inscrivant dans une démarche de conservation du label européen Ports propres, la régie a bénéficié de subventions régionales pour en acheter deux modèles.

## LE NETTOYAGE DES ZONES MARITIMES, UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Même avec l'aide de ce petit robot aux airs révolutionnaires, le nettoyage des ports de plaisance et des littoraux reste une tâche compliquée, notamment lors de la saison estivale. « Beaucoup de personnes participent à cette activité, ce n'est pas simple de garder un port propre », explique Nicolas Marty. Chaque jour, les quais sont nettoyés, et plusieurs tonnes de déchets sont ramassées dans les 130 poubelles de la zone. La ville réalise également des prélèvements pour vérifier la qualité de l'eau sur les plages. Si la mer est trop polluée, la baignade peut être interdite. « Nous avons aussi des équipes de plongeurs qui récupèrent les gros déchets sous l'eau. On fait ça chaque début de saison, et là, ils ramassent des vélos, des trottinettes, des pneus... Ils trouvent vraiment de tout », explique le délégué à la mer et au littoral. Cependant, depuis le début de l'épidémie de Covid-19, « aucune opération de grand nettoyage, avec des scaphandriers et la Société Nationale des Sauveteurs en Mer n'a été organisée », déplore le conseiller municipal.



Roquebrune-sur-Argens

Feux  
d'artifice

Août 2022

14 LES ISSAMBRES  
PLAGE SAN PEÏRE  
AOÛT 22H

15 LE VILLAGE  
LAC PERRIN  
AOÛT 22H



## UNE SENSIBILISATION MISE EN PLACE

Malgré tout, **la situation semble tout de même tendre vers le positif**, comme en témoignent l'élu et le directeur. « Avec nos campagnes de sensibilisation, on remarque une amélioration globale de l'aspect environnemental, grâce à une démarche active de la ville et de la régie des ports pour informer les plaisanciers des conséquences de leurs actions », félicite Nicolas Marty. « Pour limiter la pollution, on demande aux usagers du port d'utiliser des produits écolabélisés. Il y a aussi une politique du pollueur-payeur : le plaisancier fautif paye les dégâts occasionnés ou le nettoyage nécessaire », renchérit Mathieu Bertora.

**La régie des ports de Saint-Raphaël a fait de la lutte contre la pollution l'une de ses priorités.** Des campagnes de publication d'affiches, avec des panneaux détaillant la faune et la flore environnante « comme les tortues marines et les autres animaux que les gens aiment bien », vont bientôt être mises en place pour sensibiliser davantage. Certaines affiches existent déjà, d'autres seront rajoutées dans les

environs du port et du littoral. Mathieu Bertora conseille également l'application **Donia**, qui indique aux propriétaires et locataires de bateaux **les endroits dans lesquels ils peuvent mouiller sans abîmer l'environnement.** « On a toute une multitude d'informations transmises aux usagers pour préserver la mer et ses environs, et on remarque que, petit à petit, les gens prennent conscience de la situation », conclut Mathieu Bertora.



## ASPIRATION POUR LES PLAISANCIERS

L'été, afin d'œuvrer toujours plus à la propreté de ses ports, la ville met plusieurs services en place et à disposition des plaisanciers, touristes et locaux. Notamment **une aspiration des eaux usées des bateaux de plaisance**, afin d'éviter qu'elles ne soient rejetés dans les ports de la commune. « Ce service est gratuit et réalisé sur réservation, tous les matins de 7 heures à 9 heures. Le bateau n'a même pas besoin de bouger, nous passons par la voie terrestre et venons directement derrière le bateau pour aspirer », précise Mathieu Bertora. « On fait aussi différentes actions tout au long de l'année pour limiter les dégâts, avec des dons de sacs d'ordures ménagères aux plaisanciers et des vélos mis à leur disposition pour les inciter à privilégier les déplacements doux sur le port », ajoute-t-il.

## LES PORTS DE SAINT-RAPHAËL EN CHIFFRES

### 5 PORTS GÉRÉS PAR LA RÉGIE DES PORTS

- Vieux-port
- Port de Santa Lucia
- Port de Boulouris
- Port d'Agay
- Zone de mouillage ancrés à vis à Agay (103 ancrages disponibles)

L'ensemble de ces ports compte 2 300 places pour les bateaux de plaisance. Parmi ces places, 1 680 sont des contrats de locations annuelles, et 20 % sont réservées à l'activité dite « de passage », soit les bateaux restant 3 jours et plus.

### 1 PORT ASSOCIATIF

- Port du Poussai (90 places)

## LEXIQUE

**APPARAUX** : Matériel d'équipement de navire permettant d'assurer des manœuvres de mouillage, d'amarrage, de remorquage, de levage ou de pêche.

**HYDROCARBURE** : Un composé organique formé uniquement d'atomes de carbone et d'hydrogène.

**MACRO-DÉCHETS** : Selon l'accord **Ramoge**, un traité de protection de l'environnement signé en 1976 entre Monaco, la France et l'Italie, un **macro-déchet** est « un déchet issu de l'activité humaine, flottant en surface ou immergés, transporté par les courants marins ou par les fleuves jusqu'au littoral et se déposant sur les plages. »

**PAVILLON BLEU** : Créé par Teragir en 1985, le Pavillon bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente **une politique de développement touristique durable.**

**PORTS PROPRES** : Le label Ports propres est la **seule certification environnementale européenne spécifique aux ports de plaisance.** Ce label récompense les efforts accomplis par les ports de plaisance en matière de respect de l'environnement.

Les ports de Saint-Raphaël comptent une cinquantaine d'activités commerciales maritimes et terrestres.

Les ports peuvent accueillir des bateaux allant jusqu'à 50 m. Dans le détail cela donne :  
**PORT DE SANTA LUCIA** : de 0 à 20 m  
**VIEUX-PORT** : de 0 à 50 m

## Découvrez et essayez la nouvelle Fiat 500 RED 100% électrique

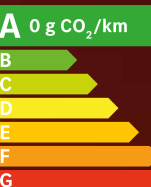
(RED)UIRE LES ÉMISSIONS

(RED)UIRE  
(RED)UIRE  
(RED)UIRE



Dès **109€ /MOIS<sup>(1)</sup>**

Lld 37 mois sans condition de reprise, après apport de 2500 €, bonus éco déduit



(1) Exemple pour Nouvelle 500 Action au tarif conseillé du 11/02/2022 en location longue durée sur 37 mois et 30 000 km maximum soit 37 loyers mensuels de 109 € TTC après apport de 8 500 € TTC ramené à 2 500 € après déduction du bonus écologique de 6 000 €. Offre sans condition de reprise, non cumulable avec d'autres offres en cours réservée aux particuliers et valable jusqu'au 31/03/2022 dans le réseau Fiat participant. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Leasys France, SAS - 6 rue Nicolas Copernic - ZA Trappes-Élancourt 78190 Trappes - RCS Versailles 413 360 181. Modèle présenté : Nouvelle 500(RED) berline avec option (175 € TTC/mois aux mêmes conditions). Gamme Nouvelle Fiat 500 : Consommations min/max (Wh/km) : de 130 à 149 ; émissions de CO2 (g/km) : 0 à l'usage. Jusqu'à 320km d'autonomie électrique en WLTP et jusqu'à 460km d'autonomie électrique en ville en WLTP.

Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

**CHOPARD**  
Groupe Automobile

**FIAT FRÉJUS**  
1803 avenue Andre Leotard, 83600 FRÉJUS  
Tél. 04 94 40 27 27 | RCS 322 284 274

**FIAT DRAGUIGNAN**  
160 Av. du Général Charles de Gaulle, 83300 DRAGUIGNAN  
Tél. 04 94 50 58 80 | RCS 493 369 458